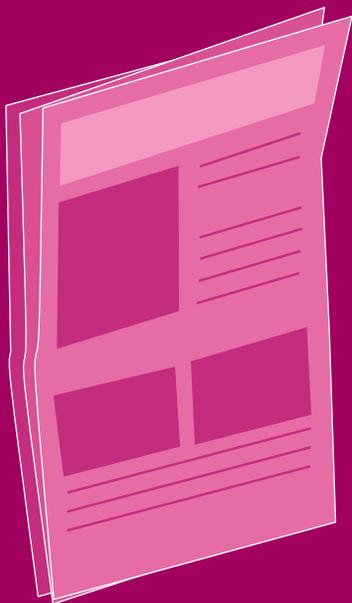


Le Plan de conservation partagée des périodiques en Auvergne-Rhône-Alpes



- La **mutualisation** de la conservation des titres de presse en cours de publication à l'échelle de la région.
- Une **action de coopération** assurant un partage raisonné des collections papier de journaux, magazines, revues pour une mise à disposition gratuite auprès des publics.
- Le plan est **accessible à toutes les bibliothèques** et à tous les **centres de documentation** ouverts gratuitement au public.



AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
livre et
lecture

Rejoignez le plan pour :

- Gagner de la place (répartition des titres entre les bibliothèques).
- Faire des économies (partage des coûts de stockage).
- Garantir la conservation et la diffusion d'une collection au niveau régional.
- Donner de la visibilité à la bibliothèque (intégration d'un projet régional et du catalogue national SUDOC).



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Le Plan de conservation partagée des périodiques Auvergne-Rhône-Alpes est soutenu par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et coordonné par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, en partenariat avec les centres régionaux du réseau SUDOC-PS.



18 CORPUS THÉMATIQUES

(presse locale, sport, vie pratique, arts du spectacle, littérature, etc.)

2 BASES DE DONNÉES

pour consulter les titres et les établissements partenaires du plan

1 COMITÉ DE PILOTAGE

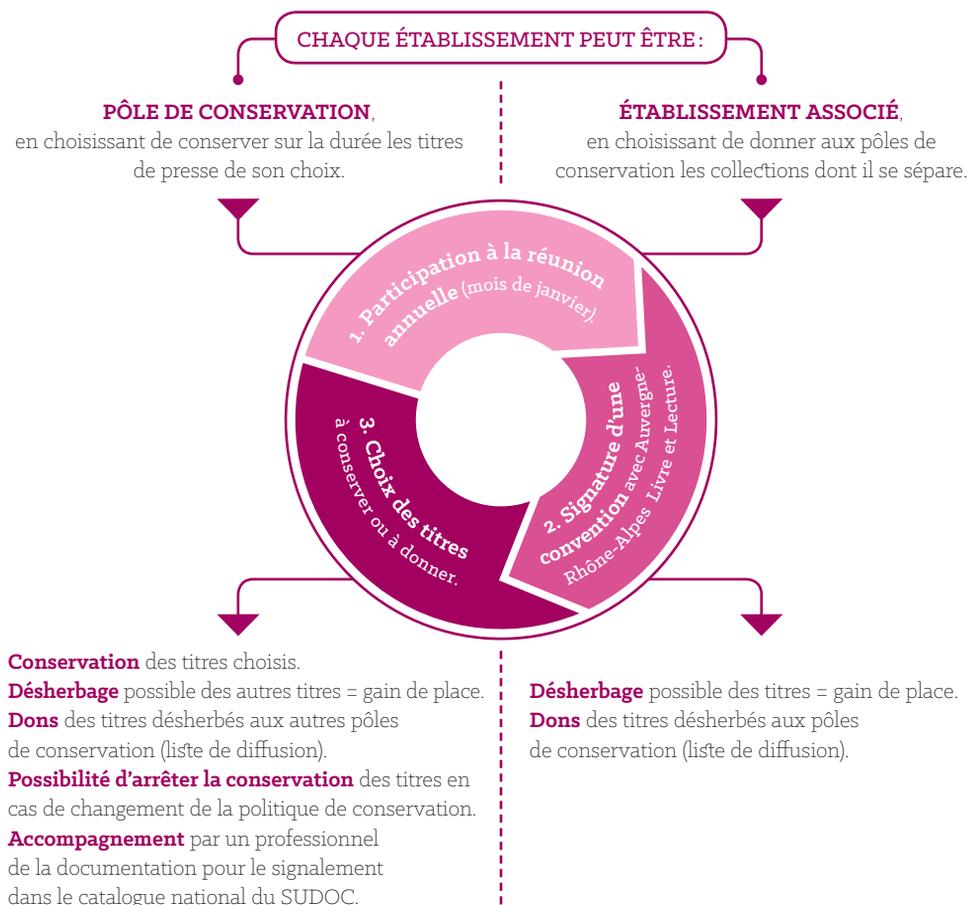
pour encadrer et orienter le plan

1 LISTE DE DIFFUSION

pour échanger et rechercher les titres entre établissements

Cartographie et bases de données en ligne sur :

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/bibliotheques/cooperation/plan-de-conservation-partagee-des-periodiques>



Le plan de conservation partagée des périodiques est aussi un espace d'échanges professionnels pour tous les bibliothécaires et documentalistes de la région. Il permet de maintenir un réseau professionnel actif autour des questions de mutualisation de la conservation des titres de presse.